LES ÉLECTIONS SÉNATORIALES BELGES

Les élections pour le Sénat belge ont donné les résultats suivants :

Province de Flandre occidentale : 11 sièges à pourvoir ; sont élus : 7 catholiques, 4 socialistes (statu quo).

Province d'Anvers : 12 sièges à pourvoir. Sont élus : 6 catholiques (gain 1 siège), 1 libéral (perte 1 siège), 5 socialistes (gain 1 siège) ; nationalistes flamands, 0 (perte 1 siège).

Province de Limbourg : 4 sièges à pourvoir. Sont élus : 3 catholiques, 1 nationaliste flamand (statu quo).

Province de Liége : 11 sièges à pourvoir. Sont élus : 4 catholiques (gain 1 siège), 6 socialistes (statu quo), 1 libéral (perte, 1 siége).

Province de Luxembourg. — 3 sièges à pourvoir : sont élus 2 catholiques ; 1 socialiste (statu quo).

Province de Namur. — 5 sièges à pourvoir, sont élus : 2 catholiques, 2 socialistes, 1 libéral (statu quo).

Les résultats connus de ces provinces donnent : catholiques, gain : 2 sièges ; socialistes, gain : 1 siège ; libéraux, perte : 2 sièges ; nationaux flamands, perte, 1 siége.

LA NOUVELLE CHAMBRE

En attendant la publication des résultats définitifs, après que les opérations compliquées de l'apparentement auront été terminées, voici quelle sera la composition probable de la nouvelle Chambre :

	EN 1932	EN 1929	EN 1928
Catholiques	80	76	78
Socialistes	73	70	79
Libéraux	23	28	22
Communistes	3	1	2
Frontistes	8	11	6
Isolé (Delille)	»	1	»

La Chambre qui vient d'être élue comprendra environ 50 figures nouvelles. Parmi ces députés : 8 ont déjà siégé à la Chambre au cours de précédentes législatures.

BIJOUX FIX
FABRIQUE CENTENAIRE

MON AKMURE EST EN OR
FAITES VOTRE CHOIX AUX ETALAGES SPECIAUX CHEZ LES BIJOUTIERS

CONSEIL DE CABINET

Aujourd'hui mercredi, les ministres et sous-secrétaires d'Etat se réuniront en Conseil de Cabinet sous la présidence de M. Herriot.

GRANDE SOURCE VITTEL
RÉGIME DES ARTHRITIQUES

LE PROJET DE TUNNEL SOUS LA MANCHE DÉFINITIVEMENT ABANDONNÉ

Au cours de la séance de la Chambre des Communes, le premier ministre a répondu par la négative à un député qui demandait, si le gouvernement était disposé à envisager de nouveau la question de la construction d'un tunnel sous la Manche.

POUR CONSERVER vos CHEVEUX, exigez
PETROLE QUININE SAINT-LO

Le Congrès de l'Epargne

La séance plénière du IVe Congrès de l'Epargne s'est tenue hier à Paris.

Ont successivement pris la parole : MM. Marcel Mention, de l'Institut ; Chapuis, président de l'Association des actionnaires et obligataires des chemins de fer ; Georges Samuel, président du comité départemental de la Fédération dans l'Aube ; Guiard, président des Prévoyants de l'Avenir.

Ces différents orateurs ont présenté les aspects particuliers du problème de l'épargne dans les circonstances actuelles. M. Georges Lecomte, de l'Académie française, président de la Fédération des porteurs de valeurs mobilières pour la défense de l'épargne française, a résumé tous ces points de vue.

M. Georges Lecomte voit le salut dans la propagande individuelle de tous les épargnants et dans l'action de l'opinion qui doit permettre de faire aboutir auprès des pouvoirs publics les vœux suivants de la Fédération :

1° Que le déficit actuel soit avant tout comblé par la compression des dépenses publiques ;

2° Qu'une loi constitutionnelle réserve explicitement le droit de proposer des augmentations de dépenses au gouvernement seul, et ramène le Parlement à sa fonction originelle qui est de contrôler les dépenses et de défendre les contribuables ;

3° Que le gouvernement retire sans délai les articles 10 à 19 de la loi de finances ;

4° Qu'il coordonne les attributions des administrations publiques et qu'il suscite leurs efforts pour découvrir les infractions aux lois fiscales sans inquiéter le public ;

5° Que l'Etat agissant en honnête homme, donne en toutes circonstances l'exemple du respect des contrats qu'il a passés avec les particuliers ou les collectivités ;

6° Que l'Etat qui avait indiscutablement, en s'autorisant de la baisse du taux d'intérêt, le droit de convertir ses rentes après l'échéance contractuelle des emprunts, s'abstienne de provoquer par des appels inconsidérés à l'épargne, une hausse du taux d'intérêt contraire au contrat de conversion ;

7° Que l'Etat s'abstienne de toute mesure législative ou réglementaire susceptible de porter atteinte à la force et à la validité des contrats entre particuliers ;

8° Que l'Etat s'efforce à obtenir l'exécution des contrats passés avec son autorisation entre les Etats ou les collectivités étrangères et les épargnants français ;

Et les départements ont pu de leur côté, sauver et préserver des milliers d'enfants. Dans la Meurthe-et-Moselle, par exemple, en six années, plus de 500.000 fr. ont permis de payer 72.725 journées de placements d'enfants dans les préventoriums et les colonies scolaires.

Dans la Seine, en 1931, on a pu payer les journées de placements suivantes : 130.000 en préventorium ; 65.000 placements des Tout-Petits 128.000 journées de plein air.

Nous pourrions multiplier ces exemples qui affirment de nouveau l'œuvre féconde du Timbre antituberculeux.

L'ŒUVRE FÉCONDE DU TIMBRE ANTITUBERCULEUX A L'ÉCOLE

Au moment où va s'ouvrir, le 1er décembre prochain, la 6e Campagne Nationale du Timbre Antituberculeux, il n'est pas inutile de souligner combien les œuvres de l'Enseignement ont été favorisées par l'initiative du Comité National de Défense contre la Tuberculose.

Le Sanatorium des Instituteurs a reçu de lui des subventions qui atteignent le demi-million ; les Etudiants, 200.000 fr., les Pupilles d'Odéillo, 110.000 fr. !

LE CONGRÈS INTERNATIONAL DU TEXTILE PRÉCONISE LA SEMAINE DE 40 HEURES

Le congrès international des travailleurs du textile, qui vient de se tenir à Cluj, en Hongrie et auquel ont assisté de nombreuses délégations étrangères, a terminé hier ses travaux.

Le congrès a émis le vœu que la semaine de 40 heures soit instituée pour les travailleurs du textile.

LE TISSUDOR
est un merveilleux drap polir qui fait briller à merveille l'argenterie, cuivres, nickels, simplement en frottant à sec. Pas besoin de pâte ni poudre, ni rien. Grosse économie : 3 fr. 95 chez horlogers, quincailliers, droguistes, bazars.
5090

LES ÉRUPTIONS DU KRAKATOA

On mande de Bandung (Java) que le Krakatoa a eu hier 323 éruptions en dix heures. La plus violente a jaillit à 720 mètres.

GOLD STARRY

Ses modèles noir ou couleur et imitation nacre, incassables et ininflammables.
DEPUIS 50 F.
le stylo qui marche
1186 Publicité Mallerich et Vitry

COURSE DE GARÇONS DE CAFÉ

Les garçons de café de Paris ont pris part à leur course annuelle.

L'épreuve se courait de la place de l'Opéra à la place de la République ; chaque concurrent devait courir en portant un plateau avec trois verres et une bouteille.

La distance est de 4 kilomètres 500. Voici dans un passage Julien Gabriellanges, vainqueur de la course, ayant mis 22 minutes 12 secondes pour la parcourir.

LA RÉPONSE BRITANNIQUE A LA NOTE AMÉRICAINE

On croit savoir que la réponse du gouvernement britannique à la note américaine est maintenant rédigée entièrement. Il ne s'agit que de vérifier les détails de ses termes. On ne sait pas encore à quel moment elle sera envoyée.

Des digestions sans histoire

Si vous voulez rester léger et dispos, même après un repas copieux, il y a un moyen bien simple : succez, en sortant de table, deux Pastilles digestives Rennie. Sous la forme de délicieux bonbons, ces pastilles renferment des sucs naturels — pepsine et pancréatine — qui viennent merveilleusement en aide à l'estomac. Vous n'aurez plus ni lourdeurs, ni brûlures, ni aigreurs, ni crampes et vous pourrez manger tout ce qui vous fait plaisir. Digestif Rennie : 3 fr. 95 la boîte de poche ; 12 fr. 75 le grand flacon (pastilles ou poudre), toutes pharmacies.

DÉPARTS D'AVIATEURS AJOURNÉS

L'aviateur René Lefebvre, qui devait prendre le départ hier matin, en vue de sa tentative de vol Paris-Saïgon, a dû ajourner son départ en raison de la dépression existant sur la Méditerranée.

Pour les mêmes raisons, l'équipage de l'« Arc-en-Ciel » a ajourné hier matin, à 2 heures, la tentative qu'il devait effectuer sur le parcours Paris-Alger et retour dans la journée.

St-ELOI, Ste-BARBE, St-NICOLAS
Grand choix de Portefeuilles, Porte-Monnaie, Etuis à Cigares, Cigarettes, etc.
CADEAUX UTILES
88, RUE ESQUERMOISE, LILLE
Les Petits Fabricants Maroquiniers
272

FÉDÉRATION DES BÉNÉFICIAIRES DES LOIS RIBOT ET LOUCHEUR

Le bureau de la Fédération des bénéficiaires des lois Ribot et Loucheur, dont le siège est à Lille (Palais de la Bière, place de Béthune), s'est réunie le 26 novembre.

Le bureau a décidé la création de trois commissions, dont les fonctions ont été fixées comme suit : 1° Commission de propagande ; 2° Commission d'études ; 3° Commission de presse.

L'activité de la Fédération entrant dans une phase décisive, la prochaine réunion a été fixée au vendredi 9 décembre, à 19 heures, au siège même de la Fédération.

Les groupements de bénéficiaires des lois Ribot et Loucheur, désireux d'être documentés sur les buts et projets de la Fédération, sont priés de s'adresser au secrétaire général, M. Robert Bunnens, 140, rue du Becquerel, à Mons-en-Barœul.

ROUBAIX-LAINES, 10, r. Fossés, Lille
Laines et soies perlées, tous coloris
Les 50 gramme : 1.45
820

T. S. F.

RADIO P.T.T.-NORD A LILLE (265 m.). — **Mercredi 30 novembre.** — 12 h. 30 : Concert organisé par l'A.R.N. Intermèdes en musique reproduite. — Programme : Galathée (Victor Massé) ; Danse basque mariée (Chauvet) ; Paillasse ; Stancos (Flégier) ; La croix du chemin (Goublier) ; Mondnacht (Nieman) ; Mireille. — 13 h. 30 : Informations, cours économiques, arrivée des navires au port de Dunkerque, cours des valeurs. — 15 h. : Relais de Paris-P.T.T. pour la diffusion de la matinée artistique réservée aux Aveugles. — 17 h. : Relais de Strasbourg pour la diffusion de la musique de jazz (Orchestre, direction Roskam). — 18 h. : Concert de musique variée organisé par l'Association de Radiophonie du Nord, avec le concours du Trio Radio P.T.T.-Nord. — Programme : L'enfant prodigue (Debussy) ; Rapsodie No 2 (Liszt) ; Concerto No 7 pour violon (Charles Bériot) ; Pièce pour trio (Edmond Gaujac) ; Scherzo brillant pour piano (Wollenhaupt) ; Souvenirs hongrois pour violoncelle (Andshoorn) ; Gigue (Wormser). — 19 h. : Un quart d'heure de musique reproduite. — 19 h. 15 : Cours, communiqués, informations, résultats du tirage des primes de la veille. — 19 h. 30 : Un quart d'heure de musique reproduite. — Programme : Le Barbier de Séville ; Lakmé. — 19 h. 45 : Un quart d'heure de musique reproduite. Programme : The clouds will soon roll by (Woods) ; A great big Bunch of you (Dixon) ; A Bungalow (Lewis) ; Underneath the Arches (Flanagan). — 20 h. : Concert organisé par l'A.R.N., avec le concours de Mme Rousseaux-Grattepanche, soprano ; M. Géo Bakker, baryton ; M. Léon Robillard, violoncelliste et l'orchestre Radio-P.T.T.-Nord. — Programme : Le puits d'amour (Batte-Evans) ; Cendrillon (Massenet) ; Chant Provençal (Massenet) ; Roméo et Juliette ; Papillons bleus (Emilie Waldteufel) ; La princesse de la Czarda (Kalman) ; King Cotton (Sousa). — 21 h. : Tirage des primes : Sylvia (Léo Delibes) ; Chanson villageoise ; Scherzo (Popper et Van Goens) ; Moineau (Beydts) ; Pourquoi rester seulette (Saint-Saëns) ; Suite miniature ; Scène de bal (Eric Coates) ; Mamzelle Vendémiaire (Ernest Gillet) ; Sons de fanfares (Julius Fucik-Léopold). — 22 h. : Emission des adhérents (disques demandés). — Programme : L'aurore à la campagne ; Dans le jardin d'une pagode chinoise (Ketelbey) ; L'étoile d'amour (Delmet et Fallot) ; Pour un mot d'amour (Scotto) ; Loin du bal (Gillet) ; Le carillonneur (Daniderff-Joullot et Bertal) ; La prière d'une vierge (Badarzewska) ; Adam et Eve (Reynaud) ; Salade de chansons (Léon Raiter) ; Fantastique (Misraki) ; A la douane (Simons) ; Si j'avais des sous-sous (Borel-Clerc) ; Le sifleur et son chien (Pryor).

ÉCOUTEZ UN RADIALYS !!!

RADIO-PARIS (1.724 m. 1). — 7 h. 45 : Musique enregistrée. — 12 h. : Causerie pédagogique. — 12 h. 15 : Orchestre : Le Petit Duc ; Quaker Girl (Monckton). — 12 h. 30 : Humoresque (Dvorak) ; Werther ; You'rs come along (Léo Poll) ; Espana (Waldteufel) ; 13 h. 5 : Concert : Miss Robinson (Varney) ; Le soldat de chocolat (O. Strauss) ; La Rose de Saint-Flour (Offenbach) ; Les Saltimbanques (Ganne) ; La demoiselle du Printemps (Goublier fils). — 18 h. 10 : Causerie agricole : « L'outillage moderne du jardin potager », par M. Engelhard. — 18 h. 40 : Cours d'allemand. — 19 h. : Causerie médicale, par le professeur Weill-Hallé : « Les enfants arriérés et récupérables ». — 19 h. 20 : Mélodie (Rubinstein) ; Cavatine (Saint-Saëns) ; Caprice-Valse (Samuel Rousseau) ; Sibuliska (Smetana) ; Paradis du rêve (Szulc). — 20 h. : Opéra : Le Trouvère (Verdi). — 20 h. 40 : Chronique de la mode.

TOUR EIFFEL (1.445 m. 8). — 12 h. 30 : Concert. — Symphonie en ut (Schumann) ; Prélude et mort d'Yseult (Wagner) ; Chants d'Auvergne (Canteloube). — 17 h. 45 : Journal parlé. — 19 h. 45 : Demi-heure récréative. — 20 h. 25 : Concert symphonique. — L'Amant jaloux (Grétry) ; Sérénade (Haydn) ; Mira la bianca luni (Rossini) ; Sérénade pour quatuor (Périlhou) ; Sérénade florentine (Moret), etc.

POSTE PARISIEN (328 m. — 12 h. 5 : Musique enregistrée. — 12 h. 30 : Concert : Mignon ; La Mascotte ; Adieu, jeunesse et Une nuit d'amour (Zacharias) ; La Catin du village (Ackermans) ; Le Forgeron de chez nous (Sizes, Jean Franc), etc. — 13 h. 30 : Musique enregistrée. — 19 h. : Manon. — 19 h. 50 : Chansons. — 20 h. 10 : Disques. — 20 h. 30 : Concert : « Beaux chevaliers et troubadours ». — 21 h. 10 : Concert. — Symphonie espagnole (Lalo) ; Tristesse (Chopin) ; Cavatine (Raas -Mlle Curti) ; Le Temps des Cerises ; Un seul baiser, un seul amour (Robert) ; Plaisir d'amour (Mlle Varon-J.Lorgès) ; Sérénade de Severo Torelli (Ménard) ; Ton Sourire (Catherine) ; La fiancée du timbalier (Victor Hugo) ; Eternelle chanson (Rosemonde Gérard) ; Ah ! quand donc ? (Pearly) ; Folle complainte (Georges). — 22 h. 10 : Orchestre.

RADIO-STRASBOURG (345 m.). — 17 h. : Musique de jazz. — 18 h. 30 : Concert : La Grotte de Fingal (Mendelssohn) ; Les Huguenots ; Danses norvégiennes (Grieg) ; Suite carnavalesque (Thomé) ; Marche russe (Ganne). — 20 h. 30 : La Péri (Dukas) ; Fantaisie sur des mélodies populaires hongroises (Fr. Lizst) ; Le Roi malgré lui — 22 h. 30 : Danse. — 23 h. : Lohengrin ; Chanson du printemps (Mendelssohn) ; Epurée fantasque (Chabrier) ; Incarnation (Chausson) ; Le Barbier de Séville ; Lulu (Parès-Parys).

RADIO-TOULOUSE (385 m. 1). — 17 h. 30 : Samson et Dalila ; Le Barbier de Séville ; La Flûte enchantée. — 17 h. 45 : Chansonnettes. — 18 h. 15 : Danse. — 18 h. 30 : Orchestre divers. — 18 h. 45 : Fragments d'opéras. — 19 h. : Sérénade (Pierné) ; Le Cygne (Saint-Saëns). — 19 h. 45 : Orchestre. — 20 h. : Accordéon. — 20 h. 15 : Soli. — 20 h. 45 : Concert. — 21 h. 30 : Valses, etc.

NATIONAL DAVENTRY (1.554 m. 4). — 12 h. : Orgue. — 12 h. 45 : Orchestre. — 13 h. 30 : Gramophone. — 15 h. 30 : Orchestre. — 16 h. 45 : Orgue : Le roi vagabond (Friml) ; Menuet en sol (Beethoven) ; Sleeping beauty (Rhode) ; Finlandia (Sibelius). — 18 h. 30 : Sonate en ré mineur (Ireland). — 20 h. 15 : Concert Elgar : Cockaigne ; Concerto de violon ; Symphonie en la bémol. — 22 h. 50 : Danse.

STUTTGART-MUHLACKER (360 m. 6). — 12 h. 20 : Symphonie op. 21 (Beethoven) ; Les Noces de Figaro, ouverture (Mozart). — 16 h. : Relais de Munich. — 19 h. : Francfort.

RADIO-BRUXELLES (509 m. 8). — 12 h. : Concert. — 13 h. 10 : Musique enregistrée. — 17 h. : Concert : Maritana (Wallace) ; L'aveu dans le soir (P. Paray) ; Deuxième petite suite (Gilson) ; La fille aux cheveux de lin (Debussy), etc. — 18 h. 15 : Coriolan (Beethoven) ; Concerto pour violon (Mendelssohn) ; L'amour sorcier (de Falla). — 21 h. : Concert : Cousin de Poperinghe (Van Ost) ; Rag Time (Debussy) ; etc.

ALLOCATIONS MILITAIRES

Une note publiée récemment a précisé les conditions dans lesquelles doivent être déposées les demandes d'allocations militaires présentées par les familles des jeunes gens incorporables en avril 1933 et des réservistes qui seront appelés à accomplir une période d'instruction au cours de l'année 1933.

En ce qui concerne ces derniers, ce sont les hommes de la classe 1929 et non ceux de la classe 1927 comme il a été indiqué par erreur dans la précédente note, qui seront convoqués au cours de l'année prochaine.

Agriculture Commerce Industrie

UNE PROPOSITION DE LOI RELATIVE AU REPORT DE LA RÉCOLTE DU BLÉ

Désireux d'apporter une conclusion pratique à l'ordre du jour qu'il avait présenté à l'issue du débat agricole, et un remède immédiat à la crise du blé, M. Baudoin-Bugnet, député du Doubs, vient de déposer, sur le bureau de la Chambre, une proposition de loi dont il se propose de demander la discussion immédiate.

Aux termes de ce texte, les producteurs qui accepteront de mettre du blé en report, c'est-à-dire de le retirer provisoirement du marché seront, dès maintenant, assurés que cette opération ne pourra entraîner pour eux aucun risque. Il propose, à cet effet, l'institution d'une indemnité éventuelle de compensation qui jouerait seulement si le prix moyen du blé, à l'expiration du contrat de report (fin 1933), marquait une baisse par rapport au cours pratiqué, lors de la constitution du stock de report.

L'IMPORTATION DES MARRONS ET CHATAIGNES

« L'Officiel » publie l'arrêté suivant :

Article premier. — A partir du premier décembre 1932, l'importation des marrons et châtaignes ne pourra être effectuée qu'au vu d'autorisations délivrées dans les conditions fixées par l'arrêté du 19 novembre 1931.

Art. 2. — Les demandes d'importation visées à l'article premier ne pourront être présentées que pour des marrons et châtaignes d'une grosseur telle que le nombre de fruits au kilogramme n'excède pas 65.

La quantité totale de marrons et châtaignes susceptibles d'être importés dans ces conditions ne pourra dépasser 10.000 quintaux.

VENTES DE LAINES AUSTRALIENNES

10.000 balles de laine ont été offertes sur le marché hier, à Melbourne. La presque totalité a été vendue.

A Brisbane, 12.434 balles ont été mises sur le marché ; les demandes ont été bonnes et les prix très fermes.

Asthme
EMPHYSÈME
Catarrhe, Oppressions, etc.
Les Dragées d'ASTHYL ROUSSELET calment instantanément, détachent les muscosités, procurent le sommeil. Leur usage fortifie les bronches, le cœur, les nerfs et guérit définitivement l'Asthme et ses suites, même les cas anciens et rebelles. Notice grat. La cure 15 fr. 75 partout et aux Lab. ROUSSELET à NOISY-LE-SEC (Seine).

MARCHÉ DE PARIS

Viandes. — Bœufs : quartier derrière, 6.25 ; devant, 5 ; aloyau, 9.25 ; cuisses, 5.75. — Veaux : 1re, 10.75 ; 2e, 8.35 ; 3e, 6.35. — Moutons : 1re, 13.25 ; 2e, 10.45 ; 3e, 6.95 ; gigots, 14.50 ; carrés parés, 17. — Porcs : 1re, 10.40 ; 2e, 8.45 ; filets, 10.25 ; jambons, 11.25. — Beurres : Centrifuge Normandie, 17.10 ; Charente Poitou, 18.10 ; Marchand-Normandie, 14 ; Bretagne, 14.25. — Œufs : Normandie extra, 825 ; Bretagne choix, 660 ; Conserves, 635 ; Etrangers, 790. — Fromages : Camembert Normandie, 2.50 ; Divers, 1.50 ; Pont-L'Evêque, 2.40 ; Port Salut, 10. — Volailles : Canards Rouennais et Nantais, 14.25 ; Fermes, 10.50 ; Poulets Nantais, 13.60 ; Poules de Bretagne, 12.75. — Poissons : Barbues, 10.50 ; Bars, 17.50 ; Harengs Français pleins, 1.60 ; Homards, 14 ; Merlans brillants, 7.50 ; ordinaires, 5.50 ; Langoustes, 26 ; Maquereaux gros, 4.75 ; petits, 7.25 ; Morues salées, 3.25 ; Raies, 4.75 ; Sardines Bretagne, 22.50 ; Fraîches, 32.50 ; Soles, 14.50 ; Portugaises, 28.

Grains. — **Clôture.** — **Blés** : Tendance soutenue, disp. cote officielle, 111, base

UNE MAISON EN ACIER SANS CHARPENTE

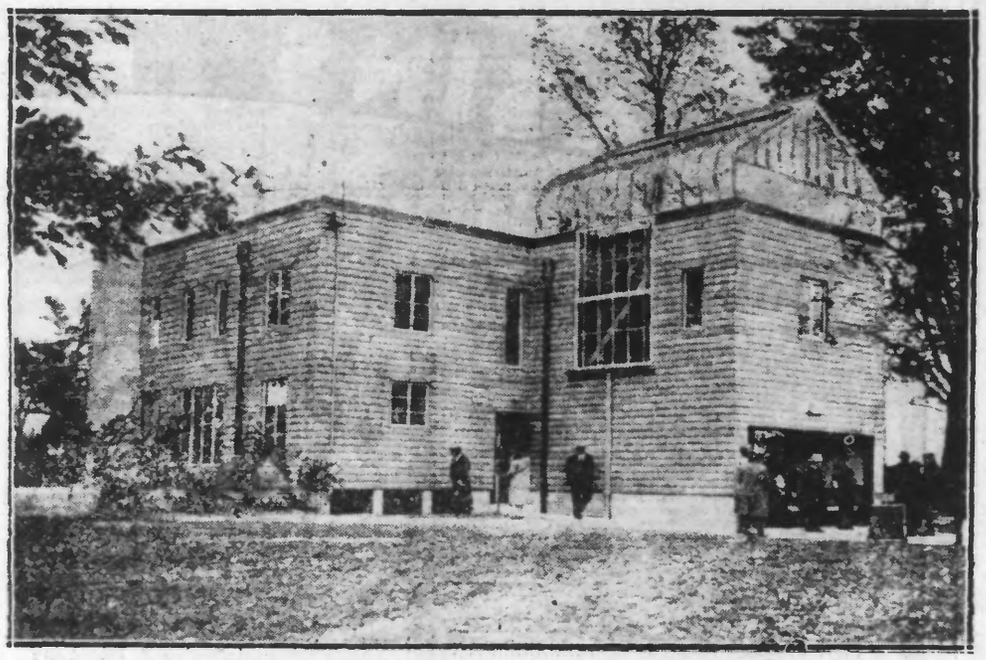

La première maison construite en acier sans charpente, vient d'être achevée à Cleveland, en Amérique. Une telle construction est une révolution dans le bâtiment. Les murs semblent faits de bois ondulé. Une des particularités de la maison est un solarium, situé sur le toit en terrasse, et dont on peut faire usage toute l'année. Il est réuni au second étage par un escalier en acier.

Notre photo montre une vue de la première maison construite entièrement en acier et sans charpente.

Sec ou à l'Eau
Clacquesin
se boit sans mélange

Agréable comme un bonbon
Alors que vous ne percevez qu'une agréable saveur, la pastille de Formitrol que vous laissez fondre lentement dans la bouche dégage des vapeurs antiseptiques vous immunisant contre toute contagion.

FORMITROL
contre le rhume, la grippe, l'angine

Agit comme un remède
A gauche : vue microscopique de microbes du catarrhe. A droite : même vue après l'emploi du Formitrol.
TOUTES PHARMACIES : 5 FRANCS LE TUBE.
P. Bastien, Pharmacien
ECHANTILLON GRATUIT sur demande
Etablissements Wander, Champigny sur-Marne (Seine)

FEUILLETON DU 30 NOVEMBRE. — N. 32

LE GOUFFRE D'ENFER

par Jean TRANCHANT

Il voyait Antoinette, toujours discrète et toujours triste. Ce visage mélancolique attirait la sympathie du jeune homme.

Un jour, pendant que Josette et Antoinette avaient été rendre une visite de charité dans une pauvre maison du Soleil, Pierre tint compagnie à Rivoirard.

L'ingénieur vieillissait. Il s'inquiétait un peu de l'avenir d'Antoinette.

— Songez, disait-il à Pierre à ce qui arriverait si je disparaissais brusquement. Nous avons élevé cette enfant dans le calme. Elle se défendrait difficilement. Je n'ai pas de fortune à lui laisser, ou si peu, qu'elle serait incapable de vivre avec un héritage plus que modeste.

— Votre santé est bonne.

— Le coffre est bon, Dieu merci, à part cependant cette toux opiniâtre. Ma bronchite se complique de l'emprisonnement journalier que je subis au fond. Je tiendrai, mais dans notre métier il y a des surprises.

Vous venez, mon cher ami, de commencer votre apprentissage du danger.

Celui que nous avons couru était léger. Il n'a causé aucun deuil, aucune larme. *Il n'en est pas toujours ainsi. Jusqu'à* présent j'ai échappé à la catastrophe, mais je ne vous cache pas que chaque fois qu'un accident partiel survient, une angoisse nouvelle se réveille en moi et je pense à cette petite fille dont j'ai pris la charge, et que je ne voudrais pas savoir exposée à devenir malheureuse.

— A quoi allez-vous penser ?

— Il m'arrive parfois de me reprocher, d'avoir, sous le prétexte de faire du bien, paralysé cette petite existence et l'avoir enlevée à la vie.

Elle aurait acquis une profession, un métier, elle aurait à sa disposition, le moyen de se suffire à elle-même.

Puis, il y a autre chose, nous ne fréquentons personne. Elle sort peu. Nous somme isolés. Dans un autre milieu, mêlée à la foule, elle pourrait trouver un mari. Ici, qui trouvera-t-elle ?

— Moi dit Pierre en souriant.

— Vous ! exclama Rivoirard stupéfait. Mon cher ami, je n'ai pas voulu en vous contant mes peines, provoquer ce geste de générosité.

— Qui n'est pas un geste spontané, Monsieur Rivoirard, croyez-le bien.

Depuis longtemps déjà, j'éprouve pour Antoinette une profonde sympathie. Josette l'aime comme une sœur cadette, et le futur mari de Josette, cet excellent Georges, ne rate pas une occasion de louer votre fille d'adoption, qui pour nous trois est une camarade agréable, une amie sincère possédant de grandes *qualités que nous apprécions.*

— Si vous saviez comme je suis heureux de vous l'entendre dire.

— Je vous l'aurais dit un jour, et il vaut peut-être mieux que nous devancions ce jour-là.

Monsieur Rivoirard, je vous demande l'autorisation de me considérer comme le fiancé de Mademoiselle Antoinette.

Rivoirard réfléchissait. Il dit tout à coup :

— Mon cher Bonnefoi, vous me voyez tout interloqué. L'émotion, la joie me suffoquent un peu. Ce que vous me proposez assurerait le bonheur d'Antoinette et soulagerait d'un grand poids mon esprit et mon cœur.

Mais je suis un honnête homme. Il faut que vous connaissiez l'origine d'Antoinette.

— A quoi bon ?

— Vous êtes un garçon généreux, vous l'avez démontré et vous le démontrez encore aujourd'hui, mais vous avez une famille. Pour elle, vous devez connaître, *non le passé d'Antoinette qui est tout* en blancheur, mais celui de sa mère.

Ne craignez rien. Dans cette existence de misère il n'y a rien d'infamant. Rien qu'une histoire de fille trompée.

Antoinette est une enfant naturelle.

— Ce ne pourrait être un empêchement à mes projets.

— Mais ce pourrait en être un pour les vôtres. Vous êtes jeune, ardent, mais *si vous suivez* les élans de votre cœur, il est des devoirs filiaux qu'il ne faut *pas oublier.*

Et il déposa devant Pierre le dossier que nos lecteurs connaissent déjà, et duquel il avait élagué ce qui était relatif à la fin de Gonon et de Pétrus Bonnefoi.

— Voici, notée par moi, la chute d'une existence qui aurait pu être très fière et très droite.

Je vous demande de lire ces notes et de les faire lire à vos parents.

Je vous en serai reconnaissant et si vous le voulez bien, nous conserverons le secret de notre conversation jusqu'au jour où vous aurez obtenu l'acceptation de votre famille. Antoinette ne devra connaître votre demande, que lorsque aucun obstacle ne pourra venir paralyser sa réalisation. Je vous le demande pour moi et pour elle.

— Je vous le promets.

— Je vous demande pardon de cette attention un peu scrupuleuse et que vous jugez, j'en suis certain, méticu*leuse : mais je suis né bourgeois et l'un* esprit encombré de préjugés, vos parents se sont peut-être dégagés de toute cette soi-disant morale, mais il est bon que nous prenions nos précautions. Si nous engagions Antoinette dans un beau rêve, elle souffrirait trop de le voir s'envoler.

— Monsieur Rivoirard, dit Pierre, vous êtes un grand cœur.

— Un pauvre brave homme, mon ami. La vie est un problème difficile à résoudre et que je cherche à simplifier. Alors, c'est dit ? vous emportez ce dossier, et vis-à-vis de votre sœur Josette et d'Antoinette... Motus !

— Vous avez ma parole.

Les deux jeunes filles rentraient.

Elles venaient d'accomplir leur mission de charité. Le teint rosé par la course, elles paraissaient deux fleurs s'épanouissant au soleil de la pleine jeunesse.

Rivoirard les contemplait. Le vieil ingénieur rayonnait et pensait :

— Que l'on vienne me dire qu'il n'y a pas de Providence. C'est Elle qui a dirigé les pas de ce jeune Pierre Bonnefoi ici, qui lui a permis d'admirer les qualités de ma fille adoptive et de s'éprendre d'elle. Je pourrai m'en aller tranquillement en songeant que son avenir est désormais assuré.

— Avez-vous semé de la joie, demanda Rivoirard aux deux jeunes filles.

— Un peu de bien-être seulement dans une pauvre maison, dit Josette : *mais Antoinette avait devancé notre* visite d'aujourd'hui, elle avait déjà mérité une grande part de reconnaissance.

— Le bienfaiteur, n'est-ce pas vous ? dit Antoinette à Rivoirard. Vous m'avez tellement prêché l'amour du prochain et en somme, ce sont vos dons que je distribue...

— Ne recherchons pas les cœurs charitables pour leur donner leur récompense. Mes enfants, ajouta-t-il à Antoinette et à Josette, préparez votre collation. Faire le bien donne toujours la fringale.

Et ils se mirent à table.

***

Dans sa chambre, Pierre compulsait les notes de Rivoirard. Il s'apitoyait sur le sort de Marguerite, sur celui d'Antoinette, et il se réjouissait de la pensée qui l'avait *guidé, car son mariage réparerait* une injustice du sort. Ainsi, Antoinette était la sœur de Georges. Le père d'Antoinette était Claude Montgiraud, celui dont on racontait les nombreuses conquêtes.

Pierre avait lu le récit de Rivoirard, sans que ce qui y était raconté influe un instant sur sa décision.

Il avait des conceptions larges, appuyées sur un fond de bonté et d'indulgence.

Il connaissait peu Claude Montgiraud. Il ne l'avait jamais approché de près ; mais l'exclusive prononcée contre lui par Jean Gillon suffisait à le fixer. S'il était indigne de l'estime d'un homme que Pierre jugeait juste et intègre, il l'était également de celle des honnêtes gens !

Jean Gillon était pour lui, la représentation de la morale et de l'équité.

Ce qu'il pensait n'était jamais guidé par la haine, par l'esprit d'envie, ou par la médisance, qui est le défaut capital de certaines provinces.

Claude Montgiraud avait dû commettre des méfaits sans nombre. Marguerite était une des *victimes de son égoïsme et de son peu de bonne foi !*

Il ne saurait jamais qu'Antoinette *était sa fille. Le mariage aurait* lieu discrètement, car le ménage Jean Gillon n'aimait pas le bruit.

Il ne restait plus à Pierre qu'à obéir au désir de Rivoirard cet autre juste, et à communiquer à Jean Gillon le dossier de la malheureuse Marguerite Gonon.

Il attendit le lendemain. Jean Gillon était occupé à corriger les épreuves d'un de ses ouvrages, car il se complaisait beaucoup plus dans ses études que dans les luttes souvent sans intérêt du Palais de Justice.

Le passé du Forez l'inspirait davantage que la défense d'appétits ou de turpitudes, débattus avec l'appui de lois périmées remontant au Premier Empire et ne s'adaptant en aucune façon à nos formules d'existence moderne.

Il demanda :

— Je ne vous dérange pas ?

(A suivre).